



HAL
open science

“ L’injure sans l’insulte : la rhétorique de l’oblique dans
les Quinze joies de mariage ”

Marie-Antoinette Alamenciak

► To cite this version:

Marie-Antoinette Alamenciak. “ L’injure sans l’insulte : la rhétorique de l’oblique dans les Quinze joies de mariage ”. *Questes: revue pluridisciplinaire d’études médiévales*, 2019, 41, pp.29-43. 10.4000/questes.5412 . hal-04013234

HAL Id: hal-04013234

<https://hal.science/hal-04013234>

Submitted on 3 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'injure sans l'insulte : la rhétorique de l'oblique dans les *Quinze joies de mariage*

Marie-Antoinette ALAMENCIAK

Université Paris Sorbonne

« Ceulx qui sont en mariage tiennent a joies, plaisances et felicités et ne croient nulles aultres joies estre pareilles, mais selon tout entendement celles .XV. joies de mariage sont a mon avis les plus grans tourmens, douleurs, tristesses et maleurtez qui soient en terre, esquelles nulles autres paines sans incision de membres ne sont pareilles a continuer »¹.

C'est ainsi que l'auteur anonyme des *Quinze joies de mariage* présente la relation conjugale dans le prologue de son bref recueil. Le ton est donné : il s'agira de nous présenter les quinze malheurs du mariage, considérés comme des joies par les maris. Œuvre de la fin du Moyen Âge, probablement rédigée entre la fin du XIVe et le début du XVe siècle, les *Quinze joies de mariage* réactivent de manière originale les stéréotypes littéraires au sujet des femmes et du mariage existant depuis l'Antiquité. S'éloignant des textes traditionnels le plus souvent uniquement théoriques, l'œuvre est génériquement hybride, mêlant argumentation et narration. L'auteur prend ainsi le parti d'illustrer les maux des rapports entre mari et femme à travers quinze saynètes piquantes et vivantes, choisies afin d'étayer la thèse annoncée dans le prologue, à savoir que le mariage est une *nasse*², une prison dont les maris ne pourront jamais s'échapper.

¹ Les *Quinze joies de mariage*, éd. Jean Rychner, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, 1963 ; deuxième tirage, 1967. Prologue, 116-123.

² *ibid.*, prologue, 68.

Le thème de l'œuvre, couplé à l'omniprésence du discours, qu'il soit direct (dialogues) ou indirect (discours rapporté), pourraient donner lieu à des échanges verbaux dominés par la grossièreté ou l'obscénité ; à des insultes. Mais il n'en est rien, et c'est implicitement et indirectement que les personnages s'affrontent. Il s'agira donc d'analyser ce que nous appelons la rhétorique de l'oblique, cette notion soulignant que les actants des *Quinze joies de mariage* cherchent à outrager sans insulter ; l'injure sans l'insulte ; l'effet de l'offense sans terme offensant.

La rhétorique de l'oblique, si elle permet de dresser un tableau exécrationnel et comique du mariage, ne sert pas qu'à engendrer le rire. Il s'agit d'une véritable stratégie, utilisée par certains personnages et par l'auteur lui-même, plaçant le langage, la parole, au centre des enjeux textuels et conjugaux. L'injure est alors un instrument, dont la maîtrise est synonyme de pouvoir au sein du couple. Dans les *Quinze joies de mariage*, l'auteur érige la femme en maîtresse du langage, qui outrage le mari sans jamais l'énoncer clairement, ni grossièrement. Face à un époux le plus souvent présenté comme passif, c'est le rapport du féminin avec l'injure qui nous intéressera.

Que penser de ce portrait de la femme dans une œuvre qui se place pourtant clairement dans la lignée des textes misogynes et antimatrimoniaux ? Comment l'auteur manipule-t-il le langage injurieux pour juger du statut conjugal et de ses actants ? Y a-t-il adhésion, ou répulsion aux valeurs véhiculées dans l'œuvre ?

On tentera de mettre au clair cette stratégie langagière oblique en rapportant l'injure à trois verbes centraux pour la compréhension du texte : nuire, dominer, démontrer.

Dire pour nuire

Dans les *Quinze joies de mariage*, la femme souhaite être une source de nuisance pour son mari, et ce dans un double but : à la fois faire vivre un enfer à l'autre, et l'humilier.

La femme

Analysons d'abord la manière dont l'épouse se sert de l'injure, sans l'aide de ses compagnes.

Une première manière d'insulter le mari sans passer par un terme grossier réside dans une malédiction adressée à un tiers inanimé ; maudire le moment de sa naissance étant une injure qui revient très souvent dans l'œuvre. Ainsi, nous trouvons dans la première joie : « Mauldite soit l'eure que je fu oncques nee et que je ne mouru en mes aubes ! »³. De même, dans la troisième joie : « Ha a, fait la dame, mauldite soit l'eure que je fu oncques nee et que je ne avorté mon enfant ! »⁴. Prolonger la malédiction par une évocation de sa propre mort ou de celle de son enfant fait partie de la stratégie de nuisance langagière développée à l'encontre de l'homme, l'humiliant en sa qualité d'époux (la femme regrette d'être née et donc d'avoir eu une vie avec lui), et en sa qualité de père (elle aurait souhaité avorter de leur enfant qui vient de naître).

Mais le reproche principal qui revient tel un leitmotiv dans l'ensemble des joies, c'est l'incessant rappel du lignage de la femme, issue d'une couche sociale plus élevée que celle du mari, ce dont elle ne se prive pas de lui rappeler à chaque dispute, comme l'explique le narrateur au début de la cinquième joie : « Et avient souvent que, quant ilz se courrocent ensemble, elle lui dit par maniere de menaces que ses amis ne la lui baillèrent pas pour la paillarder et qu'elle scet bien dont elle est venue »⁵. Humilier le mari en ne l'insultant pas, mais en lui rappelant la noblesse de son lignage : telle est la méthode d'injure indirecte que met en place la femme, notamment dans un passage fort éclairant de la quatrième joie, que nous allons analyser plus précisément.

Dans cette joie, un différent engendre une dispute entre le mari et la femme, mais le narrateur ne rapporte jamais les insultes échangées. Il écrit seulement de manière

³ *op. cit.* Joie 1, 225-226. Selon le glossaire réalisé par Jean Rychner à la fin de son édition des *Quinze joies de mariage*, « aubes » désigne la robe blanche du baptême.

⁴ *op. cit.* Joie 3, 169-171. Le contexte explique ce violent regret : la troisième joie détaille la période suivant l'accouchement de la femme, ses *commeres* restant près d'elle en buvant et dévorant les ressources alimentaires de la maisonnée. Au mari qui tente de faire entendre à sa femme que la présence de ses amies augmente les dépenses familiales, l'épouse répond par cette lamentation.

⁵ *op. cit.* Joie 5, 18-22.

implicite que la femme « tence et dit parolles de travers, cuisantes, qui toujours chargent le povre home, qui ne sonne mot »⁶. Les insultes proférées par la femme sont ainsi passées sous silence, le mari essayant de se défendre : « Le bon homme se cuide courrocer et dit : “ Vroiemment, dame, vous faites bien des vostres !” »⁷. On notera la précision ironique du narrateur : l’homme se « cuide courrocer », du verbe *cuidier*, « croire », qui signifie ici « s’imaginer que », « se flatter que ». Le mari se fait non seulement insulter par la femme (même si nous n’avons pas les termes qu’elle utilise), mais également par l’auteur, toujours de manière oblique car ironique. Mais nous reviendrons sur les commentaires de l’auteur plus loin dans l’étude.

Ainsi, alors que le mari s’imagine faire des remontrances à sa femme à l’aide de phrases qu’il croit bien senties, son langage ne fait que souligner sa passivité, comme l’illustre la suite de la quatrième joie :

“Et par Dieu, si vous vivés, vous serés le plus povre homme de vostre lignage. - Belle dame, fait il, ne dictes point telles parolles. Dieu mercy, j’ay assez et avré, si Dieu plaist, et ay de bonnes gens en mon lignage. - Quoy ? fait el ; de vostre lignage ? Par sainte Marie, je ne scay ou il sont, mais au moins ge n’en voy gueres qui vaillent. - Par Dieu, dit il, dame, il en y a de bons. - Et que vous vallent ilz ? fait elle. - Qu’ilz me vallent ? fait le proudome ; mes que me vallent les vostres ? - Que vous vallent mes amis ? fait la dame. Par le sacrement Dieu, vostre fait fust bien petit s’ilz ne fussent. - Et pour Dieu, fait il, lessez ester ces parolles pour le present. - Certes, fait elle, ilz vous en respondroient bien, si vous leur en parliez.” Lors le bon homme se taist.⁸

Initiant et achevant le dialogue, la femme utilise un discours caractérisé par son agressivité. Dans l’échange des époux, les apostrophes à Dieu ou à Marie mettent à distance l’insulte sur le point d’éclore, l’hostilité féminine ne débouchant jamais sur des obscénités. Fil directeur de l’humiliation, la mention du lignage entraîne l’épouse au bord de l’insulte, la femme reprochant clairement à son mari la petitesse de sa condition. Celui-ci ne réagit pas en proférant des insultes, mais en utilisant des termes

⁶ *op. cit.* Joie 4, 119-121.

⁷ *op. cit.* Joie 4, 121-126.

⁸ *op. cit.* Joie 4, 139-154.

d'adresses polis et respectueux : « dame », « belle dame ». Il s'agit certes d'une tentative pour apaiser la colère de la femme, mais ce choix langagier indique également la soumission et la passivité masculines.

La fin de cette joie voit l'ensemble de la maisonnée liguée contre le mari, l'injure devenant généralisée. La nourrice et la chambrière, deux autres personnages féminins, appellent ainsi le mari « monseigneur »⁹. Parodie d'adresse déférente, le terme souligne ironiquement un respect qui n'est que d'apparence. Ce choix d'une injure polie, moins violente que le discours de l'épouse, participe pourtant de manière tout aussi efficace à miner l'autorité masculine au sein de la maison. Le mari est donc vaincu, comme l'indique la fin de la joie : « Lors toute la famille est contre lui, et ainxin le bon homme, soy voiant acullé de toz coustés [...] s'en va souvent coucher sans souper, sans feu, tout moillé et morfondu »¹⁰.

La femme et sa ligue

La stratégie de nuisance langagière est ainsi synonyme de solidarité féminine. Orchestrée par l'épouse, elle met en scène tous les actants féminins des *Quinze joies de mariage* : les servantes, les *commeres*, mais aussi la belle-mère. Toutes cherchent à outrager le mari sans l'insulter, le narrateur se faisant le porte-parole de cette rhétorique oblique, en indiquant l'action offensante, mais jamais son contenu. Nous lisons par exemple dans la deuxième joie : « Elles se metent a chemin et se vont moquant et raudant du proudomme »¹¹. De même que les insultes proférées par la femme dans la quatrième joie étaient passées sous silence, le narrateur ne décrit pas la moquerie de l'épouse et de ses *commeres*.

Cette absence d'explicitation se trouve également illustrée dans la quinzième et dernière joie, moment particulièrement important dans l'économie de l'œuvre¹². Le

⁹ *op. cit.* Joie 4, 168 et 171.

¹⁰ *op. cit.* Joie 4, 176-180.

¹¹ *op. cit.* Joie 2, 50-51.

¹² L'auteur lui-même souligne le poids de cette dernière joie, qu'il qualifie ainsi au tout début de la joie : « la .XVe. joye de mariage, que je repute a la plus grant et extresme douleur », *op. cit.* Joie 15, 1-2. Cette dernière section de l'œuvre sera ainsi dévolue à la tromperie de l'épouse.

recueil se clôt en effet sur une joie relativement longue et à l'aspect narratif plus développé. La belle-mère y tient le premier rôle, se faisant le relai des accusations d'ordre social que la femme a égrenées tout au long des *Quinze joies de mariage*. Dans cette dernière joie, le mari a trouvé sa femme au lit avec un autre. L'amant parvient à s'échapper, et l'épouse se réfugie chez sa mère. Malgré le flagrant délit, la belle-mère, aidée de ses compagnes, va réussir à faire croire au mari qu'il s'est trompé, et que la conduite de la femme a été irréprochable. Pour réussir à convaincre l'époux, la belle-mère reprend l'argument lignager, afin de souligner la chance du mari : « “Ha a, maudite soit l'eure qu'elle vous fut oncques donnee ! [...] Hellas ! fait elle, l'en vous fist grant honneur de la vous bailler, quar si el eust voulu, el eust esté mariee a ung grant chevalier” [...] Lors commencent toutes a tenses et a le blasmer, et le pouvre homme commence a penser et ne sceit que faire »¹³.

La belle-mère reprend les violentes lamentations utilisées en général par la fille, le narrateur s'arrêtant au moment où l'on voit poindre les insultes pour indiquer seulement l'action verbale outrageante (« tenses », « blasmer »). Face à cette union féminine, le mari se voit plus humilié et asservi que jamais, comme le souligne le narrateur à la fin de la quinzième joie, et donc du recueil : « Il sera dorenavant plus subgit qu'il ne fut oncques »¹⁴.

Les *Quinze joies de mariage* dépeignent ainsi un mari caractérisé par sa dimension végétative¹⁵, qui vit dans la servitude et l'illusion, prenant ses peines pour des joies. Face à lui se trouve la femme, dont la caractéristique principale est bien la maîtrise du langage, elle qui n'hésite pas à mettre à profit cette habileté pour prendre le pouvoir, tout cela « fort poliment, car il n'y a jamais d'insultes »¹⁶.

¹³ *op. cit.* Joie 15, 281-298.

¹⁴ *op. cit.* Joie 15, 322-323.

¹⁵ Nous reprenons cet adjectif à Jean Batany, qui décrit la situation du mari comme n'aboutissant pas « à une solution de type tragique comme la lutte violente ou le suicide, mais à une solution végétative », *Français médiéval*, Paris, Bordas, 1972, p. 255.

¹⁶ Dominique Lagorgette, « Termes d'adresse, acte perlocutoire et insultes : la violence verbale dans quelques textes des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles », *La Violence dans le monde médiéval*, Senefiance n°36, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1994, p. 320.

Injurier pour dominer

Domination et persuasion

L'entreprise de domination féminine s'illustre d'abord dans l'utilisation d'une rhétorique oblique afin de persuader. Il s'agit pour l'épouse d'un moyen pour obtenir ce qu'elle souhaite, pour parvenir à ses fins. Le meilleur exemple de cette stratégie est la toute première joie, où la femme désire obtenir une nouvelle robe. Pour cela, elle ne va pas faire cette requête directement à son mari, mais elle va utiliser des moyens détournés. Il faut avant tout choisir le lieu adéquat pour faire cette demande (le lit conjugal), puis l'épouse renverse les rôles. Alors que c'est elle qui veut effectuer une requête, elle rompt le dialogue à peine commencé pour placer le mari « en position de demandeur d'échanges »¹⁷ :

Lors commence et dit ainxin la dame : “Mon amy, lessez moy, car je suis a grant malaise. - M'amie, dit il, et de quoy ? - Certes, fait elle, je le doy bien estre, mais je ne vous en diroy ja rien, car vous ne faites conte de chose que je vous dye. - M'amie, fait il, dites moy pour quoy vous me dites telles parolles ? - Par Dieu, fait elle, sire, il n'est ja mestier que je le vous dye, car c'est une chose, puis que je la vous avroye dite, vous n'en feriez compte et il vous sembleroit que je le feisse pour autre chose. - Vrayement, fait il, vous le me direz.” Lors elle dit : “Puis qu'il vous plect, je le vous diroy. Mon amy, fait elle, vous savez que je fuz l'autre jour a telle feste ou vous m'envoiastez, que ne me plaisoit gueres. Mes quant je fu la, je croy qu'il n'y avoit femme, tant fust elle de petit estat, qui fust si mal abillee come je estoye”¹⁸.

Si l'ensemble du discours de la femme est caractérisé par le choix d'une rhétorique oblique, le refus d'une demande directe est associé à l'absence d'insultes, marquée,

¹⁷ Laurence Rosier, « Mise à distance et attribution du dire en moyen français : l'exemple des *Quinze joyes de mariage* », *Le moyen français : philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, éd. Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 345.

Nous recommandons la lecture de l'article complet pour une analyse précise de la stratégie langagière mise en place par la femme dans cette première joie, notre étude ne pouvant être exhaustive.

¹⁸ *op. cit.* Joie 1, 43-60.

comme souvent, par le choix des appellatifs. Comme l'analyse Dominique Lagorgette¹⁹, dans cette première joie, les époux s'appellent respectivement « m'amie » et « mon amy », termes qui font partie du lexique amoureux. Mais la femme utilise également le terme d'adresse *sire* (« Par Dieu, fait elle, sire »), qui rappelle en revanche le statut social et d'autorité, et donc marque une distance que le mari ne veut que combler.

Domination et pouvoir

L'habileté langagière de la femme, reposant sur l'implicite, lui permet donc d'asseoir sa domination sur le mari. Or, ce désir d'« auctorité et seigneurie en la meson »²⁰ est un fait que remarque et souligne l'auteur. La plupart des joies témoignent en effet d'une guerre des sexes unilatérale où seule la dame combat, conformément à son « intencion d'estre mestresse » et de « porter les braies »²¹. Si ce constat auctorial est effectué de manière directe, comme le soulignent les expressions que nous venons de citer, l'attitude de l'auteur face à la domination du mari est, elle, bien plus implicite. En effet, l'auteur ne dénonce pas clairement cette domination en insultant le mari qui se complaît dans un mode de vie passif et végétatif, mais en utilisant des métaphores animalières, qui illustrent de manière oblique que l'homme est dompté, *abesté*, c'est-à-dire réduit au rang de bête. Ainsi, l'auteur écrit que l'homme « n'a garde de s'enfuir car il est bien dompté et bien atachié ». Il constate également qu'« ainxin est abesté le proudomme et pest l'erbe et est transfiguré en une beste » et qu'« il sera si dompté que l'en le pourroit mener par le landon garder les brebiz »²². Le choix des animaux auxquels est comparé le mari n'est pas dû au hasard, puisqu'on lit qu'il est « adurcy come ung veil asne », ou que « le bon homme est si bien dompté qu'il est debonnaire come le beuf a la charrue »²³. Enfin, tous les

¹⁹ art. cit. p. 321.

²⁰ *op. cit.* Joie 9, 6-7.

²¹ *op. cit.* Joie 6, 8, et joie 10, 77.

²² *op. cit.* Joie 8, 11-12 ; joie 7, 258-259 ; joie 3, 256-258.

²³ *op. cit.* Joie 4, 11-12 ; joie 12, 18-19.

maris sont réputés « auxi adurez come asne a somme »²⁴ comme l'affirme l'auteur dans le prologue. Souvent comparé à des bêtes de somme (le bœuf, l'âne), le mari porte lui aussi de lourds fardeaux, ceux du mariage.

La présence du bestiaire qui signale la métamorphose du mari témoigne ainsi de la domination féminine. Si à la fois la femme et l'auteur se servent d'une rhétorique oblique, le plus souvent à l'encontre du mari, faut-il aller jusqu'à lire les *Quinze joies de mariage* comme un texte insultant à l'égard de l'état matrimonial ?

Démontrer ?

Un constat

A la lecture des extraits cités, on pourrait croire que l'entreprise de l'auteur serait de critiquer, d'insulter le mariage, et ainsi d'aller jusqu'au blasphème, le mariage étant un sacrement²⁵. Mais l'auteur est loin d'avoir une position aussi engagée. Au contraire, il se présente dans le prologue comme un clerc, son statut lui conférant l'objectivité et l'extériorité nécessaires pour écrire sur le mariage : « moy aussy, pensant et considerant le fait de mariage ou je ne fu oncques, pour ce qu'il a pleu a Dieu me mettre en autre servage »²⁶.

Finalement, il sait qu'il n'empêchera jamais les hommes de se marier, tous étant irrésistiblement attirés dans la *nasse* du mariage. Lorsque l'auteur présente son projet à la fin du prologue, il insiste sur le plaisir pris à écrire ces joies, lui qui jouit d'une hauteur de vue et qui peut observer les poissons s'ébattant dans la *nasse* : « me suy delicté, en les regardant noer en la nasse ou ilz sont si bien embarrez, a escripre icelles .XV. joies de mariage a leur consolacion, en perdant ma paine, mon ainte et

²⁴ *op. cit.* Prologue, 133.

²⁵ Le titre semble lui aussi à première vue blasphématoire, puisqu'il parodie un titre de prière mariale très répandue au Moyen Âge : les quinze joies de la Vierge. Mais le corps du recueil ne poursuit pas la parodie, et évite ainsi le basculement vers le blasphème.

²⁶ *op. cit.* Prologue, 110-112.

mon papier au regart des autres qui sont a marier, qui pour ce ne lesseront pas a soy metre en la nasse, ne n'est auxi mon entencion »²⁷.

Il insiste également plusieurs fois sur le caractère inéluctable des malheurs dans le mariage. Ce qu'il décrit dans les joies, c'est ce qui arrive inévitablement dans toute union, par la force des choses. C'est la règle du jeu comme il l'affirme dans la conclusion : « Je ne scey que c'est sinon la nature du jeu qui le vieult »²⁸. Ainsi, plutôt que de blâmer le mariage qui est un état irréversible, l'auteur préfère blâmer les hommes qui désirent tant entrer dans la *nasse*. Conformément à sa stratégie oblique, il ne souhaite pas utiliser d'insultes, sauf dans un seul cas exceptionnel. Il faut néanmoins nuancer cette exception, puisqu'il ne s'agit pas d'un terme grossier, mais simplement plus explicite. Ainsi, dans la onzième joie, l'auteur qualifie deux fois l'homme de « bejaune »²⁹, terme formé de *bec* et de *jaune*, désignant un jeune oiseau au bec encore jaune, et par extension quelqu'un d'inexpérimenté, de niais, d'ignorant. L'auteur insiste donc sur la naïveté et la nouveauté du jeune homme, qui ne sait pas encore ce qui l'attend dans le mariage. L'usage de cette « insulte » se comprend lorsque l'on connaît le contexte de la onzième joie, qui raconte comment ce jeune homme va épouser une jeune femme déjà enceinte, ce qu'il ne découvrira que plus tard, une fois tombé dans le piège tendu par la belle-mère expérimentée, elle qui « sceit tout le Veil Testament et le Nouvel »³⁰.

Ce cas mis à part, l'auteur préfère utiliser l'oblique pour critiquer le mari. Le rire et l'ironie sont ses moyens de condamnation favoris, comme l'illustrent les différentes dénominations qu'utilise l'auteur pour parler de l'homme. On lit ainsi plusieurs fois « le proudomme », un prudhomme désignant un homme sage, expert : tout ce que n'est pas l'homme décrit dans les joies. Une autre appellation revenant souvent est « le bonhomme », qui indique cette fois la pitié de l'auteur envers les

²⁷ *op. cit.* Prologue, 138-144.

²⁸ *op. cit.* Conclusion, 35-36.

²⁹*op. cit.* Joie 11, 9 et 105.

³⁰ *op. cit.* Joie 11, 63-64.

souffrances du pauvre mari. Enfin, on l'a vu, la comparaison de l'époux à différentes bêtes souligne une critique implicite.

Outre les termes variés désignant l'homme, l'ironie envers le mari est également visible dans certains commentaires de l'auteur. Dans la cinquième joie par exemple, l'époux finit enfin par se rendre compte que sa femme a un amant, après avoir remarqué plusieurs cadeaux suspects : « après celle robe en fault une aultre et deux ou trois saintures d'argent et aultres chouses, par quoy le mary, qui est sage, caut et malicieux, comme j'ay dit, se doubte et a veu aucune chouse qui ne lui plaist pas »³¹.

L'énumération des vêtements, accentuée par la répétition de la conjonction *et*, souligne l'antiphrase qualifiant le mari, dont le comportement n'est ni sage, ni avisé. Il ne s'agit cependant jamais d'une ironie mordante, le portrait du mari oscillant toujours entre *pathos* et comique.

Malicieusement, ironiquement, donc obliquement, l'auteur critique plus ou moins fortement les hommes qui s'emprisonnent volontairement dans le mariage. Le lecteur se retrouve ainsi face à un homme défini par sa passivité, et une femme caractérisée par son activité langagière qui assure sa domination. A travers ces portraits, que souhaite démontrer l'auteur des *Quinze joies de mariage* ?

Un monde inversé ?

Les dictionnaires nous rappellent que le terme *injure* provient du latin *injuria*, « violation du droit ». On l'a vu, la femme, si elle n'insulte pas le mari, recherche perpétuellement l'injure. Ce comportement s'accompagne du désir de prendre la place du mari dans la hiérarchie traditionnellement établie, puisqu'elle souhaite obtenir la *seigneurie* masculine. Peut-on alors aller jusqu'à voir dans les *Quinze joies de mariage* une violation du droit, des règles traditionnelles ? L'œuvre célébrerait-elle un monde inversé soumis à de nouvelles lois ? C'est ce qu'on pourrait lire dans la conclusion, lorsque l'auteur affirme écrire à la demande de certaines demoiselles, et qu'il écrirait à nouveau si elles l'en prient, « veu les grans tors, griefs et oppressions

³¹ *op. cit.* Joie 5, 499-503.

que les hommes font aux femmes en plusieurs lieux généralement, par leurs forces et sans raison, pour ce qu'elles sont faibles de leur nature et sans défense »³². S'agit-il d'une pirouette purement rhétorique, destinée à adoucir le portrait qui est fait de l'épouse dans les *Quinze joies de mariage* ? Car si l'homme y est dépeint comme une bête soumise, la femme, malgré son habileté à manier le langage, demeure conforme aux préjugés misogynes : elle est méchante, gloutonne, coquette, trompeuse, changeante, lubrique...

Le discours auctorial sur la femme oscille ainsi toujours entre conformité à la tradition, et célébration de la ruse et de la maîtrise langagière, seules armes à la portée des femmes, leur manque de force physique ayant été souligné par l'auteur. Jusqu'au mariage, la femme n'a qu'un rôle passif, son activité ne démarrant qu'une fois l'homme pris dans les filets du mariage et ne pouvant s'en échapper. Avant cela, elle ne choisit pas d'entrer dans la nasse, mais elle attend d'être choisie, comme l'indique le début de plusieurs joies : « la septiesme joye de mariage si est que aucunefois celui qui est marié **trouve** une tres bonne femme » ; « le jeune homme [...] a **trouvé** femme telle qu'il la demandoit » ; « il a **trouvé** une tres bonne femme » ; « a **trouvé** une belle jeune femme ».³³ La répétition du verbe *trouver* souligne l'absence d'activité et de choix des femmes à l'origine du mariage. Les adjectifs mélioratifs décrivant la femme avant l'union (« bonne », « belle ») semblent connoter l'idée d'un dévoilement progressif de sa véritable nature, à moins que le mariage ne soit responsable de cette perversion. Au stade pré nuptial, l'homme, au contraire, jouit d'une liberté de mouvement qui lui permet d'aller où bon lui semble : « la onzième joye de mariage si est quant ung gentil gallant, jeune et jolis, s'en va par pais gaiement et est en franchise et peut aller de lieu en lieu a son plesir sans nul empeschement ».³⁴ L'insistance de l'auteur sur la *franchise* du jeune homme rend encore plus tragique sa chute dans la *nasse*, mais elle développe également en creux l'idée que les jeunes femmes ne jouissent pas d'une telle liberté. Face à une réalité

³² *op. cit.* Conclusion, 55-59.

³³ *op. cit.* Joie 7, 1-3 ; joie 12, 2-4 ; joie 13, 4-5 ; joie 14, 3-4. Nous soulignons.

³⁴ *op. cit.* Joie 11, 1-4.

sociale plus commode pour les hommes que pour les femmes, les joies font du mariage une sphère inversée, où les femmes commandent les hommes, les trompent et les métamorphosent en bêtes, voire même en femme. La troisième joie met effectivement en scène un mari féminisé, préparant « un bon couleis de chapon au sucre » à sa femme alitée et fatiguée par son accouchement : « lors se met le bon homme a la voie, et est cuisiner et s'art a faire le brouet ou se eschaude pour le garder de fumer, et tence ses gens et dit qu'ilz ne sont que bestes et qu'ilz ne scevent rien faire. »³⁵ L'homme est ainsi transformé en femme, cuisinant et rabrouant les serviteurs comme a l'habitude de le faire la maîtresse de maison. Cette métamorphose est due à l'épouse, qui fait de son mari un véritable pantin obéissant : « elle lui fait porter les enfans jouer, elle les li fait bercier, elle lui fait tenir sa fusee quant elle travaille le sabmadi. »³⁶ Dans les *Quinze joies de mariage*, le défilé des figures masculines animalisées, féminisées et dominées font de l'homme un personnage sans volonté ni pouvoir. Le recueil aurait ainsi une dimension carnavalesque, où les rôles sociaux habituels seraient intervertis. S'amusant à décrire un monde à l'envers et sans aucune volonté de vengeance envers la gent masculine, *Les Quinze joies de mariage* serviraient à pointer la domination virile toute puissante en inversant les rôles, l'ensemble pris en charge par un homme, certes, mais dont la charge ecclésiastique assurerait l'objectivité.

Pointer mais non s'engager, constater sans révolutionner, démontrer mais pas dénoncer : telle est l'attitude de l'auteur des *Quinze joies de mariage*, qui ne prend entièrement en charge aucune posture radicale. Jouant de la hauteur symbolique que lui confère son statut de clerc, il préfère l'oblique à une critique directe. Comme l'affirme Jean Batany³⁷, qui associe cette objectivité cléricale à une objectivité scientifique, l'auteur adopte le point de vue d'un médecin, qui analyse les symptômes

³⁵ *op. cit.* Joie 3, 129-130 ; 136-139.

³⁶ *op. cit.* Joie 12, 71-73.

³⁷ Dans « Peut-on rire de la description médicale d'un syndrome ? Les *Quinzes joies de mariage* », dans *Grant risee ? La présence comique médiévale*, dir. Adrian P. Tudor et Alan Hindley, Turnhout, Brepols, 2006.

du mariage et décrit l'évolution de cette pathologie, mais sans donner le remède du mal. Nous reprendrons donc l'exclamation finale de l'œuvre, adressée aux époux : « Dieu les y veille continuer ! »³⁸.

³⁸ *op. cit.* Conclusion, 73.

Bibliographie

Edition utilisée :

Les *Quinze joies de mariage*, éd. Jean Rychner, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, 1963 ; deuxième tirage, 1967

Textes critiques :

Batany Jean, *Français médiéval*, Paris, Bordas, 1972

- « Peut-on rire de la description médicale d'un syndrome ? Les *Quinze joies de mariage* », Grant risee ? *La présence comique médiévale*, dir. Adrian P. Tudor et Alan Hindley, Turnhout, Brepols, 2006

Lagorgette Dominique, « Termes d'adresse, acte perlocutoire et insultes : la violence verbale dans quelques textes des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles », *La Violence dans le monde médiéval*, Senefiance n°36, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1994

Rosier Laurence, « Mise à distance et attribution du dire en moyen français : l'exemple des *Quinze joyes de mariage* », *Le moyen français : philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, éd. Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997